

Les p'tites nouvelles décryptées par Sylvie & Sylvain

Temps lecture 2 mns

Vous tenir informés sur tous les sujets dans un minimum de temps, voici l'objectif CFDT dans cette info trimestrielle.

L'actualité [condensée] sous forme de revue de presse avec dans l'ordre la Nao, la participation, l'Intéressement, le PERCO, le Compte Epargne Temps (CET), les Actions gratuites (AGA), la Gestion prévisionnelle des emplois et de compétences (GPEC), la part variable managériale (PVM), les CHSCT et le calendrier des négociations nationales du 2^{ème} trimestre 2018.

La NAO Alors que la publication des résultats d'Orange de l'exercice 2017 affiche les meilleurs résultats depuis 9 ans, pour la première fois depuis de nombreuses années, il n'y aura pas d'accord salarial à Orange en 2018. Pour rappel la CFDT demandait un minimum de 3% d'augmentation sur les salaires. Nous demandons à l'entreprise de re-convoquer les OS pour faire une proposition à la hauteur de l'investissement des salariés vs/ gains effectués par l'entreprise.

La participation Légèrement moins élevée que l'année dernière, la participation sera néanmoins de 19,5 fois supérieure à ce qu'elle aurait été si la CFDT n'avait pas renégocié et signé un accord dérogatoire à la formule de base.

L'intéressement Les objectifs d'ordre financier (103,35 % contre 101,46 l'an passé) et de qualité de service (116,02 % contre 110,87 l'an passé) renégociés pour les indicateurs d'intéressement de l'année 2017 ont été atteints et dépassés. Au global ce sont 200M€ qui sont redistribués au personnel (soit 10M€ de plus que l'année dernière). **Du 6 au 24 avril choix du placement et/ou paiement de l'intéressement.**

PERCO : **Bon à savoir !** le PERCO n'est pas obligatoirement bloqué jusqu'à la retraite, il est possible de le débloquer par exemple pour acquérir sa résidence principale, même en TPS à condition d'en faire la demande au début de son temps libéré.

CET vers le PERCO : Ce dispositif semble encore méconnu par beaucoup de collègues. Il permet d'accompagner les salariés qui le souhaitent dans la préparation de leur retraite. **L'entreprise abonde d'environ 25% le montant brut et le transfert est autorisé dans la limite de 5 jours par année civile.** En 2017 seul 6734 collègues ont pu en bénéficier pour un montant moyen de 890€.

AGA (actions gratuites) Le plan triennal initié en 2017 par le PDG d'Orange est bien engagé. **A l'automne dernier, le calcul du cours moyen de l'action a permis d'arrêter le nombre d'actions concernées : 73.**

Pour mémoire, l'AGA prévoit un versement minimum de 50% des actions prévues si tous les objectifs ne sont pas tous atteints. Le premier tiers (exercice 2017) est validé pour les deux objectifs fixés (EBITDA retraité et Cash-Flow Organique).

GPEC : Suite au refus de la CGC de signer la prolongation de l'accord GPEC existant, l'ancien accord de 2014 est tombé. Les points d'avancement sont les suivants (évolution du référentiel métier et compétences, vision de la sous-traitance, réflexion sur la maille géographique). La CFDT a demandé une présentation de la stratégie globale du groupe 2020-2025, la définition des activités, structures d'activités, une présentation qualitative et quantitative en terme de métiers, de compétences, de formation, les liens GPEC/référentiel métiers, réflexion sur les bassins de vie pour que les salariés puissent évoluer dans leur carrière en changeant de poste ou d'entité sans déménager de leur domicile.

PVM : Pour rappel la CFDT a obtenu depuis 2014 - grâce à la coordination de tous les salariés d'ORANGE qui lui ont fait confiance - **de faire intégrer la part variable dans le calcul de l'indemnité de congés payés (ICP).**

Les CHSCT : Les élus du CE ont négocié avec l'entreprise les périmètres CHSCT pour cette mandature (2018-2019). La majorité des élus CFDT et CGC ont choisi de mettre en place 13 CHSCT de métiers.

D'où la création du CHSCT de MEA pour permettre une meilleure prise en compte du projet Kilimandjaro et de la sécurité des expatriés.

A cet effet, les 2 élus au CHSCT MEA Jean Rota (Responsable Syndical sur le périmètre global des Fonctions Support Finances) et Samah Braham (également élue au CE) restent à votre disposition pour vous accompagner au mieux. Certains d'entre vous ont déjà contacté les DP CFDT et Paolo Giudice Secrétaire CFDT du CE FSF qui a facilité rapidement la venue de M. Mettling en mettant un point d'information à l'ordre du jour du CE de mars 2018.

On vous dit tout !

Le calendrier des futures négociations nationales au 2^{ème} trimestre 2018.

- Mise en œuvre des ordonnances avec premières réflexions partagées avec l'entreprise
- Négo GPEC suite et fin
- Négociation intéressement : négociation d'un nouvel accord triennal 2018-2020
- Handicap et discrimination : réflexion sur la possibilité d'un avenant.
- Prévoyance AFO : demande de négociation

Sylvie ROTA / sylvie.rota@orange.com

Sylvain COVEMAERKER / Sylvain.coveameker@orange.com